



DESCRIPTION DU TEST

En faisant preuve de confiance et de contrôle, vous et votre chien devez franchir les 12 étapes suivantes.

🐾 Acceptation d'un étranger amical

Cette épreuve permet de vérifier si le chien laisse un étranger amical s'approcher de son manieur et lui parler d'une façon naturelle.

L'évaluateur s'approche du manieur et de son chien. Les deux personnes se serrent la main et échangent quelques mots. Le chien doit être tenu sous contrôle, à l'aide, si nécessaire, d'une gentille parole ou tension sur la laisse. Il ne doit pas aller en direction de l'évaluateur ni bondir sur lui. Il ne doit pas non plus faire preuve de timidité en se cachant derrière son manieur ou en essayant d'éviter l'évaluateur, ni montrer de la rancune.

🐾 Acceptation polie des caresses

Cette épreuve permet de vérifier si le chien se laisse caresser par un étranger amical quand il sort avec son manieur. L'évaluateur caresse le chien sur la tête et les épaules. Le chien peut se tenir calmement en position assise ou debout près de son manieur. Il peut changer de position mais ne doit exprimer ni rancune ni timidité.

🐾 Apparence et toilettage

Cette épreuve pratique permet de vérifier si le chien se laisse toiletter et examiner par un étranger. L'évaluateur examine le chien et le brosse brièvement sur le dos et les côtés. De même, il examine sommairement les oreilles et les pattes avant. L'évaluateur marche doucement derrière le manieur et son chien puis revient face à ce dernier. Le chien n'est pas tenu de conserver sa position, mais il doit demeurer suffisamment calme pour qu'on n'ait pas à le retenir; les légers mouvements sont autorisés. Le manieur peut aider l'évaluateur et parler doucement au chien.

🐾 Marche à l'extérieur

Cette épreuve permet d'évaluer la capacité du chien à marcher poliment en laisse relâchée ainsi que la capacité du manieur à maîtriser le chien. Le manieur et son chien doivent parcourir un trajet comprenant au moins un virage à droite, un virage à gauche et un virage à 180 degrés. Il n'est pas nécessaire que le chien soit parfaitement aligné avec le manieur ou qu'il s'assoie aux arrêts. Le manieur peut parler au chien.

🐾 Marche parmi la foule

Cette épreuve permet d'évaluer la capacité du chien à marcher poliment à côté de son manieur parmi les piétons tout en demeurant sous contrôle. Le chien et son manieur marchent autour et à proximité de plusieurs personnes (au moins cinq). Durant cette évaluation, le manieur peut parler au chien, le féliciter et l'encourager. Le chien doit demeurer près de son manieur sans devenir excessivement tendu ou indiscipliné. Il peut manifester de l'intérêt envers les étrangers mais ne doit pas s'en approcher.

🐾 Commandements assis, couché et reste (longue laisse)

Cette épreuve permet de vérifier si le chien répond aux commandements du manieur. Le manieur dispose d'un laps de temps raisonnable pour faire asseoir et coucher le chien en utilisant, au besoin, plus d'un commandement. Si nécessaire, il peut l'aider en le touchant délicatement. Une fois que le chien a répondu aux commandements assis et couché, le manieur doit décider laquelle des deux positions le chien doit garder. Il lui dit alors de rester et marche six mètres (20 pieds) en avant pour se retourner ensuite face au chien et revenir vers lui.

🐾 Venir sur appel (longue laisse)

Cette épreuve permet de vérifier si le chien vient auprès du manieur lorsque celui-ci l'appelle. L'évaluateur se tient près du chien auquel le manieur dit de rester en position assise, couchée ou debout. Le manieur quitte le chien et s'éloigne sur une distance de trois mètres (8 à 10 pieds) puis se retourne et l'appelle. Le chien peut changer de position mais doit demeurer en place. Lorsqu'il est appelé, le chien doit se rendre sans hésitation vers le manieur et le manieur peut l'encourager en ce sens.

🐾 Félicitations et interactions

Cette épreuve permet de vérifier si le chien peut facilement être calmé après avoir joué ou après avoir été félicité. Le manieur joue avec le chien pendant environ dix secondes, après quoi il le calme. Il peut lui donner plus d'un commandement mais le chien doit se calmer lorsque le manieur lui en donne l'ordre. L'évaluateur observe la qualité de la relation entre le manieur et son chien.

🐾 Réactions lors d'une rencontre avec un autre chien

Cette épreuve permet de vérifier si le chien se comporte de façon polie en présence d'un autre chien et de son manieur. Deux manieurs en compagnie de leur chien, séparés d'environ six mètres (20 pieds), s'approchent et se rencontrent. Ils s'arrêtent, se serrent la main, échangent quelques mots et poursuivent leur marche sur environ deux mètres (6 pieds). Le chien ne doit démontrer qu'un intérêt normal envers l'autre chien et ne doit pas se rendre vers lui.

🐾 Réactions face aux distractions

Cette épreuve permet de vérifier si le chien est confiant lorsqu'il est exposé aux distractions visuelles et auditives de la vie courante telles qu'une porte qu'on ouvre ou ferme soudainement, une béquille, un fauteuil roulant, une poussette, un jogger, etc. Le chien peut exprimer un intérêt et une curiosité naturelle ou peut sursauter occasionnellement mais ne doit pas paniquer ni montrer de l'agressivité ou de la peur. Un jappement ou deux sont autorisés mais le chien ne doit pas continuer à aboyer. Le manieur peut parler au chien et l'encourager durant cette épreuve.

🐾 Isolement supervisé

Cette épreuve permet de vérifier si le chien peut être laissé seul avec une personne de confiance autre que son manieur et accepter calmement la situation. Le manieur demande à une autre personne de tenir le chien, ordonne au chien de rester ou d'attendre puis s'éloigne hors de la vue du chien, dans un endroit pré-désigné, pendant trois minutes. Le chien n'est pas tenu de se tenir dans une position spécifique mais ne doit pas se montrer excessivement stressé ou nerveux en tirant sur la laisse ou en essayant de s'en aller. Il n'est pas acceptable que le chien halète, jappe, gémissse de façon excessive ou qu'il cherche l'attention de l'évaluateur.

🐾 Franchir une porte ou une barrière

Cette épreuve permet d'évaluer la réaction du chien aux ordres de son manieur, de même que la capacité du manieur à maîtriser le chien dans un espace restreint alors qu'il passe devant lui pour traverser une porte ou une barrière. Le manieur peut parler doucement au chien lorsqu'ils s'approchent de la porte ou de la barrière. Le manieur ordonne au chien de s'asseoir ou d'attendre, puis traverse la porte ou la barrière en ordonnant au chien de le suivre calmement et de le rejoindre. Le chien et le manieur peuvent aussi traverser la porte ou la barrière ensemble, le chien marchant en laisse relâchée. Le chien ne doit pas traverser la porte ou la barrière avant d'en avoir reçu les ordres du manieur.



Programme Bon voisin canin

Le programme Bon voisin canin (BVC) du Club Canin Canadien (CCC) identifie et récompense les propriétaires de chien responsables et attentionnés ainsi que leur partenaire canin.

L'objectif du programme Bon voisin canin est de faire en sorte que le chien, ce fidèle ami de l'homme, devienne un membre à part entière de nos communautés. On peut se fier aux «bons voisins canins» pour leurs bonnes manières à la maison, en public et en compagnie d'autres chiens.

Le programme s'adresse à tous les chiens, qu'ils soient de race pure ou issus d'un croisement de races. Il a été mis sur pied pour combattre le sentiment anti-chien souvent exprimé à l'égard des chiens en général. Il vise également à sensibiliser le public quant aux responsabilités qui incombent aux propriétaires et aux avantages de posséder un chien.

La formation requise par le Bon voisin canin est non seulement plaisante, valorisante et utile, mais elle aide aussi les propriétaires à développer une meilleure relation avec leur animal.

Le test en soi n'est pas une compétition où un certain degré de précision est attendu de la part du chien et du manieur. Il évalue plutôt la relation chien-manieur ainsi que la capacité du manieur à maîtriser son chien.

Ce dernier est testé quant à son habileté à effectuer certains exercices de base et aux bonnes manières dont il fait preuve dans des situations de tous les jours.

Le Club Canin Canadien encourage tous les propriétaires de chien à participer à ce programme et, par le fait même, à contribuer à l'accueil favorable de nos amis canins au sein de la société.

Programme Bon voisin canin du Club Canin Canadien



Pour de plus amples renseignements et pour commander le matériel relié au programme, veuillez communiquer avec



LE CLUB CANIN CANADIEN
200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario)
1 (800) 250-8040
courriel : information@ckc.ca

Bienvenue au

**Bon voisin
canin**
un programme
du Club Canin
Canadien

